

# Prévention Comment accompagner les entrepreneurs en souffrance aigüe

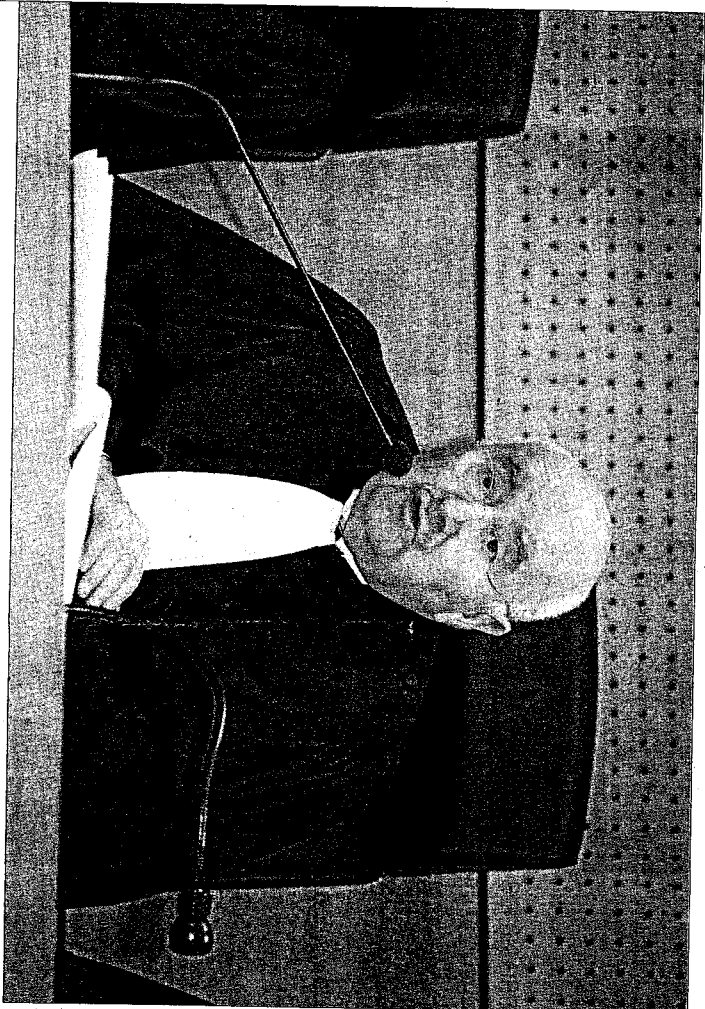
Le tribunal de commerce de l'Aveyron a décidé de mettre en place un dispositif d'aide psychologique pour les chefs d'entreprises confrontés à des moments de grande détresse morale.

Le tribunal de commerce de Saintes a été le premier à réagir et à instaurer un dispositif d'aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance. Ce dispositif, désormais appelé Apsesa, a été adopté par une dizaine de juridictions et le sera prochainement par une trentaine d'autres tribunaux, dont celui de l'Aveyron.

La réunion constitutive aura lieu le vendredi 27 octobre, à l'antiphithâtre de la CCI, en présence justement de Marc Bininié, le greffier du tribunal de commerce de Saintes et président fondateur de l'Apsesa. De nombreux responsables institutionnels sont évidemment conviés à cette démarche.

## « La règle des 3 d »

Les difficultés de toute nature des entreprises sont souvent autant d'épreuves personnelles pour leurs dirigeants. « Depuis de nombreuses années, nous savons combien ces événements peuvent fragiliser intimement l'homme ou la femme qui se trouve derrière chaque entreprise et combien la seule réponse juridique ou judiciaire est parfois insuffisante », souligne



Le président du tribunal de commerce a été confronté à plusieurs reprises à la détresse de ceux qui viennent de tout perdre.

Archives/Jacques Bonnet

le président du tribunal de commerce de l'Aveyron, Christian Thomasson, dans sa note d'information, adressée aux partenaires potentiels.

Depuis qu'il a pris ses fonctions à la tête de la juridiction aveyronnaise, depuis un peu plus d'un an, Christian Thomasson a été confronté à plusieurs reprises à la détresse morale de ceux qui risquent ou qui viennent de tout

perdre. « J'ai décelé au moins trois cas qui auraient nécessité un suivi psychologique. Le greffier, de son côté, en a décelé au moins deux », témoigne le président du tribunal de commerce aveyronnais. La liquidation judiciaire est un moment très difficile. On rencontre souvent des gens désespérés. Il faut encadrer. C'est souvent la règle des trois d : dépôt de bilan, divorce, dépression... »

## La gratuité du dispositif

« Cette démarche s'inscrit dans la philosophie de notre institution consulaire qui se veut pragmatique, efficace, à l'écoute des

Cette démarche s'inscrit dans la philosophie de notre institution consulaire qui se veut pragmatique, efficace, à l'écoute des conséquences humaines de ses décisions.

Christian Thomasson, président du tribunal de commerce

justiciables et également préoccupés des conséquences humaines de ses décisions », précise encore Christian Thomasson.

## Suicides des petits patrons : une réalité tue et méconnue

C'est une réalité méconnue et difficile à quantifier. Selon des chiffres rapportés en 2015, 180 petits chefs d'entreprises et artisans se donneraient la mort chaque année. Selon le Medef, un patron de PME se tue-rait tous les deux jours. Selon en croit, une étude de 2014 de l'observatoire Amarak, dirigé par un universitaire muppellerain, deux suicides seraient constatés, en moyenne, chaque jour. Difficile à vérifier, mais cela reflète tout de même un sombre contexte.

Comme il touche les salaires, et encore plus les agriculteurs, le suicide frappe aussi les chefs d'entreprises. Notamment les plus petits. « Dans ma vie d'avant, de salariée, je n'aurais jamais envisagé que devenir chef d'entreprise pourrait être synonyme d'une douleur physique aussi intense, rapportait, en avril dernier, la responsable d'une petite TPE de 5 salariés, à l'un de nos conférences de l'Express. Être chef d'entreprise c'est vivre avec la boule au ventre en permanence. Il n'y a pas une journée où je ne pense pas aux impôts, aux Urssaf ou au RSI. Même si je sais que tout est payé, que les choses sont en règle, je vis avec la crainte d'être réprimandée. »

